

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le 5/04/2023

ID : 035-263600910-20230329-20236-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Séance du mercredi 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à 16 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Chapelle des Fougeretz s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Christèle GASTÉ, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le 23 mars 2023.

Etaient présents : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS (absent pour le vote de la délibération 2022-8), Gwenaëlle BEUX, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Anne-Sophie GUILLEMIN

Procurations : Hervé HUARD a donné procuration à Christèle GASTÉ

Absents : Cathy GUMEZ, Yann CORBEL, Estelle DALIBOT, Marie-Thérèse MICHAUD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET

Présidente : Christèle GASTÉ

Secrétaire de séance : Patrick GARNY

2023-6 Compte de gestion 2022

Rapporteur : Madame la Présidente

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant que le compte de gestion du Trésorier Municipal est conforme au compte administratif.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de :

- **déclarer** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Trésorier pour le budget du CCAS, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Adopté à l'unanimité

Pour : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS, Gwenaëlle BEUX, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Hervé HUARD, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Anne-Sophie GUILLEMIN

Le secrétaire de séance, Patrick GARNY

Pour extrait conforme,
Madame la Présidente, Christèle GASTÉ



Résultats budgétaires de l'exercice

34000 - CCAS CHAPELLE DES FOUGERETZ

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		22 150,00	22 150,00
Titres de recette émis (b)		10 003,00	10 003,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		10 003,00	10 003,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		22 150,00	22 150,00
Mandats émis (f)		14 936,58	14 936,58
Annulations de mandats (g)		4 291,99	4 291,99
Depenses nettes (h = f - g)		10 644,59	10 644,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		641,59	641,59

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Affiché le 5/04/2023
 ID : 035-263500910-20230329-20236-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

34000 - CCAS CHAPELLE DES FOUGERETZ

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	2 055,89		-641,59		1 414,30
TOTAL I	2 055,89		-641,59		1 414,30
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 055,89		-641,59		1 414,30

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le 5/04/2023

ID : 035-263500910-20230329-20236-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Séance du mercredi 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à 16 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Chapelle des Fougeretz s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Christèle GASTÉ, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le 23 mars 2023.

Etaient présents : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS (absent pour le vote de la délibération 2022-8), Gwenaëlle BEUX, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Anne-Sophie GUILLEMIN

Procurations : Hervé HUARD a donné procuration à Christèle GASTÉ

Absents : Cathy GUMEZ, Yann CORBEL, Estelle DALIBOT, Marie-Thérèse MICHAUD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET

Présidente : Christèle GASTÉ

Secrétaire de séance : Patrick GARNY

2023-7 Compte administratif 2022 – Budget CCAS

Rapporteur : Madame la Présidente

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Christèle GASTÉ, présente le CA 2022 ;

Le compte administratif du budget CCAS pour l'année 2022 est arrêté comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 10 644,59 €

Recettes : 10 003,00 €

Investissement :

Dépenses : - €

Recettes : - €

Soit un déficit de 641,59 € et un excédent cumulé à la section de fonctionnement de 1 414,30 €.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

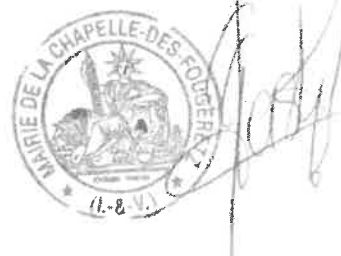
- **d'approuver** le compte administratif 2022 du budget CCAS.

Adopté à l'unanimité

Pour : Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS, Gwenaëlle BEUX, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Anne-Sophie GUILLEMIN

Le secrétaire de séance, Patrick GARNY

Pour extrait conforme,
Madame la Présidente, Christèle GASTÉ





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Séance du mercredi 29 mars 2023

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le 5/04/2023

ID : 035-263500910-20230329-20238-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à 16 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Chapelle des Fougeretz s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Christèle GASTÉ, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le 23 mars 2023.

Etaients présents : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS (absent pour le vote de la délibération 2022-8), Gwenaëlle BEUX, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Anne-Sophie GUILLEMIN

Procurations : Hervé HUARD a donné procuration à Christèle GASTÉ

Absents : Cathy GUMEZ, Yann CORBEL, Estelle DALIBOT, Marie-Thérèse MICHAUD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET

Présidente : Christèle GASTÉ

Secrétaire de séance : Patrick GARNY

2022-8 Budget Primitif 2023

Rapporteur : Madame la Présidente

Vu les articles L 2312 – 1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du 8 mars 2023,

Après avoir procédé à un examen détaillé des documents budgétaires, je sou mets à votre approbation le projet du budget primitif 2023 du CCAS, arrêté aux montants suivants :

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le 05/04/2023

ID : 035-263500910-20230329-20238-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Résumé à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + votes)
11*	Charges de fonctionnement générale	8 900 00	0 00	16 322 00	0 00	16 322 00
111	Salaires et personnel non décaissés	150 00	0 00	150 00	0 00	150 00
112	Absentéisme et congés	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
113	Autres charges de gestion courante	13 000 00	0 00	12 172 00	0 00	12 172 00
114	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	Total des dépenses de gestion courante	21 950 00	0 00	27 324 00	0 00	27 324 00
12	Charges financières	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
121	Intérêts et commissions	100 00	0 00	100 00	0 00	100 00
122	Dotations sous forme de subventions (4)	100 00	0 00	0 00	0 00	100 00
123	Dépenses imputées	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	22 150 00	0 00	27 524 00	0 00	27 524 00
13	Virements à la section d'investissement (5)	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
14	Opérations transférées entre sections (5)	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
141	Opérations transférées de la section (5)	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	TOTAL	22 150 00	0 00	27 524 00	0 00	27 524 00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0 00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

27 524 00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Résumé à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + votes)
111	Atténuations de charges	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
11	Produits de services, commerciaux et ventes de biens	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
112	Produits et taxes	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
14	Dotations et participations	20 094 11	0 00	26 120 22	0 00	26 120 22
12	Autres produits de gestion courante	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	20 094 11	0 00	26 120 22	0 00	26 120 22
13	Produits financiers	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
14	Produits exceptionnels	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
15	Reprises provisions sur budgets (4)	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
	TOTAL	20 094 11	0 00	26 120 22	0 00	26 120 22

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 414,30

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

27 534,52

Pour information

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (5)**

0 00

Il s'agit, pour un budget voté en équivalence des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, à partir de l'annulation du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune sur son fonctionnement.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver, chapitre par chapitre, le budget primitif 2023 du CCAS
- d'autoriser Mme la Présidente ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Pour : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Gwenaëlle BEUX, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Hervé HUARD, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Anne-Sophie GUILLEMIN

Le secrétaire de séance, Patrick GARNY

Pour extrait conforme,

Madame la Présidente, Christèle GASTÉ

